

Département du Bas-Rhin	REPUBLIQUE FRANCAISE	2020-37
Arrondissement de Haguenau	Commune de FORT-LOUIS	
Nombre de conseillers en fonction : 10	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

SEANCE du 19 OCTOBRE 2020

Le dix-neuf octobre deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Oscar Heisserer en respectant les gestes barrières, sous la présidence de M. COUSANDIER Daniel, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 15/10/2020

Présents : COUSANDIER Daniel, LE MEVEL Clément, WOLFF Rémy, HUBER Christelle, ANDLAUER Armand, CAMOLLI Brigitte, COUSANTIEN Astrid, MEIER Lionel

Absent non excusé : AMANN-GEYER Frédéric,

Absent excusé : KNOERY Christophe

Procuration de KNOERY Christophe à COUSANDIER Daniel

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Liste proposée par le conseil municipal

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal propose, pour le renouvellement du bureau de l'association foncière de Fort-Louis, la liste des propriétaires suivants :

membres titulaires :

HUBER Alexandre	21 rue Vauban 67480 FORT-LOUIS
ANDLAUER Armand	3 rue des remparts 67480 FORT-LOUIS
MEIER Lionel	7 rue Conty 67480 FORT-LOUIS

membres suppléants :

GROFF Hervé	10 rue du Bourg 67480 FORT-LOUIS
WOLFF Rémy	1 Impasse de la Moder 67480 FORT-LOUIS

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents
Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 20 octobre 2020

Le Maire,
COUSANDIER Daniel



Département du Bas-Rhin	REPUBLIQUE FRANCAISE	2020-36
Arrondissement de Haguenau	Commune de FORT-LOUIS	
Nombre de conseillers en fonction : 10	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

SEANCE du 19 OCTOBRE 2020

Le dix-neuf octobre deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Oscar Heisserer en respectant les gestes barrières, sous la présidence de M. COUSANDIER Daniel, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 15/10/2020

Présents : COUSANDIER Daniel, LE MEVEL Clément, WOLFF Rémy, HUBER Christelle, ANDLAUER Armand, CAMOLLI Brigitte, COUSANTIEN Astrid, MEIER Lionel

Absent non excusé : AMANN-GEYER Frédéric,

Absent excusé : KNOERY Christophe

Procuration de KNOERY Christophe à COUSANDIER Daniel

PRIX DES TERRAINS A BATIR

Le Maire propose de fixer le prix des terrains à bâtir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de fixer le prix de vente à l'are à 10250.00 €

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents

Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 20 octobre 2020

Le Maire,
COUSANDIER Daniel



Département du Bas-Rhin	REPUBLIQUE FRANCAISE	2020-35
Arrondissement de Haguenau	Commune de FORT-LOUIS	
Nombre de conseillers en fonction : 10	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

SEANCE du 19 OCTOBRE 2020

Le dix-neuf octobre deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Oscar Heisserer en respectant les gestes barrières, sous la présidence de M. COUSANDIER Daniel, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 15/10/2020

Présents : COUSANDIER Daniel, LE MEVEL Clément, WOLFF Rémy, HUBER Christelle, ANDLAUER Armand, CAMOLLI Brigitte, COUSANTIEN Astrid, MEIER Lionel

Absent non excusé : AMANN-GEYER Frédéric,

Absent excusé : KNOERY Christophe

Procuration de KNOERY Christophe à COUSANDIER Daniel

MODIFICATION SIMPLIFIE DU PLUi

Le PLUi du Pays Rhénan a été approuvé le 7 novembre 2019.

Le Maire rappelle qu'avant cette approbation la section 1 parcelle 225 était classée d'une part en zone d'équipements publics tel que le terrain de jeux et d'autre part en urbanisable pour un terrain qui est en continuité des maisons rue St Yrieix.

Lors de l'élaboration du PLUi toute la parcelle a été classée en UE.

Etant donné que les zones urbanisables en lien avec le PPRI sont très restreintes à Fort-Louis, le Maire propose de demander une modification du PLUi afin de pouvoir disposer d'un terrain de construction supplémentaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de demander une modification simplifiée du PLUi afin de rectifier de UE en UC6 le zonage de la parcelle 225 section 1, pour une partie de la parcelle de 7 ares.

Un plan devra annexé la présente.

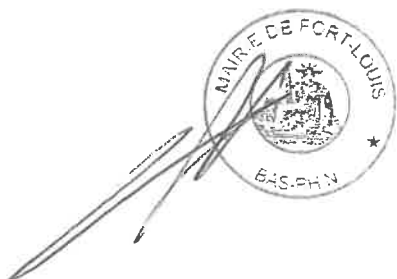
CHARGE le maire de transmettre le dossier à la communauté de communes du Pays Rhénan pour exécution

AUTORISE le maire à signer tous les documents s'y rapportant

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents

Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 20 octobre 2020

Le Maire,
COUSANDIER Daniel



Département du Bas-Rhin	REPUBLIQUE FRANCAISE	2020-34
Arrondissement de Haguenau	Commune de FORT-LOUIS	
Nombre de conseillers en fonction : 10	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

SEANCE du 19 OCTOBRE 2020

Le dix-neuf octobre deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Oscar Heisserer en respectant les gestes barrières, sous la présidence de M. COUSANDIER Daniel, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 15/10/2020

Présents : COUSANDIER Daniel, LE MEVEL Clément, WOLFF Rémy, HUBER Christelle, ANDLAUER Armand, CAMOLLI Brigitte, COUSANTIEN Astrid, MEIER Lionel

Absent non excusé : AMANN-GEYER Frédéric,

Absent excusé : KNOERY Christophe

Procuration de KNOERY Christophe à COUSANDIER Daniel

VENTE TERRAIN A BATIR

Le Maire donne lecture au conseil municipal d'une demande de terrain à bâtir suite à la publication sur le site internet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité de vendre un terrain à bâtir à :

M. et Mme HAUSSER Jean-Luc
6 rue Bourbon
67480 FORT-LOUIS

situé en section 1 :

- parcelle 115 surface de 1.81 ares
- parcelle 121 surface de 1.27 ares

soit une surface totale de 3.08 ares au prix forfaitaire de 25000.00 €

Tous les frais sont à la charge des acquéreurs.

La vente devra être réalisée avant le 31/12/2021, passé ce délai, la présente décision serait annulée d'office.

Le Conseil Municipal CHARGE le Maire de signer tous les documents s'y rapportant.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents

Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 20 octobre 2020

Le Maire,
COUSANDIER Daniel

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE FORT-LOUIS' at the top and 'BAS-RHIN' at the bottom, with a central emblem featuring a coat of arms and a star.

Département du Bas-Rhin	REPUBLIQUE FRANCAISE	2020-33
Arrondissement de Haguenau	Commune de FORT-LOUIS	
Nombre de conseillers en fonction : 10	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

SEANCE du 19 OCTOBRE 2020

Le dix-neuf octobre deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Oscar Heisserer en respectant les gestes barrières, sous la présidence de M. COUSANDIER Daniel, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 15/10/2020

Présents : COUSANDIER Daniel, LE MEVEL Clément, WOLFF Rémy, HUBER Christelle, ANDLAUER Armand, CAMOLLI Brigitte, COUSANTIEN Astrid, MEIER Lionel

Absent non excusé : AMANN-GEYER Frédéric,

Absent excusé : KNOERY Christophe

Procuration de KNOERY Christophe à COUSANDIER Daniel

DENOMINATION BATIMENT (ancienne école)

Le Maire propose de renommer le nom du bâtiment situé dans la cour de la mairie actuellement appelé OSCAR HEISSERER

Plusieurs noms sont proposés : ANNEXE VAUBAN, CARRE VAUVAN

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- De renommer le bâtiment comme suit : CARRÉ VAUBAN

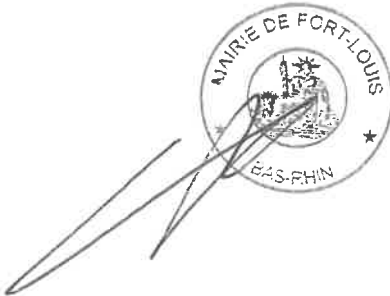
CARRÉ : en rappel au FORT CARRÉ

VAUBAN : l'ingénieur de Louis XIV qui a ordonné la construction de FORT-LOUIS

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents

Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 20 octobre 2020

Le Maire,
COUSANDIER Daniel



Département du Bas-Rhin	REPUBLIQUE FRANCAISE	2020-32
Arrondissement de Haguenau	Commune de FORT-LOUIS	
Nombre de conseillers en fonction : 10	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

SEANCE du 19 OCTOBRE 2020

Le dix-neuf octobre deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Oscar Heisserer en respectant les gestes barrières, sous la présidence de M. COUSANDIER Daniel, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 15/10/2020

Présents : COUSANDIER Daniel, LE MEVEL Clément, WOLFF Rémy, HUBER Christelle, ANDLAUER Armand, CAMOLLI Brigitte, COUSANTIEN Astrid, MEIER Lionel

Absent non excusé : AMANN-GEYER Frédéric,

Absent excusé : KNOERY Christophe

Procuration de KNOERY Christophe à COUSANDIER Daniel

INSTALLATION D'UNE SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE

Le Maire rapporte au conseil municipal la demande de mise en place par la communauté de communes Pays Rhénan d'un TOTEM (Relais Information Service) dans chaque commune. La commune de Fort-Louis a choisi l'emplacement à l'entrée du Fort.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- D'accepter l'implantation d'un RIS à côté du parking au FORT
- De signer la convention avec la communauté de communes du Pays Rhénan.
- Autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents

Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 20 octobre 2020

Le Maire,
COUSANDIER Daniel

